

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	25X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L A

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

*Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.*

RÉDACTEUR  
et  
ADMINISTRATEUR :

ABONNEMENT  
\$1.00 PAR ANNÉE.

L'ABBÉ  
LÉON PROVANCHER  
CAP-ROUGE.

*Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.*

### Les Veillées du Presbytère.

LA VÉRITABLE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

*M. le Curé.*—Pour ne pas nous écarter du sujet que nous traitons dans chacun de nos entretiens, j'ai laissé passer certaines réflexions déplacées et repréhensibles émises par Jean-Baptiste; il convient de les relever pour les réfuter comme elles le méritent. Jean-Baptiste a l'air de croire que le salut n'est pas chose si difficile que plusieurs le pensent, que pour se sauver, il n'est pas nécessaire de tant se gêner. N'est-ce pas, Jean-Baptiste ?

*Jean-Baptiste.*—Oui, c'est ce que je pense. Qu'on soit honnête, qu'on observe le dimanche, qu'on ne fasse d'injustice à personne, avec cela on peut espérer d'aller au ciel; il n'est pas nécessaire de toujours prier, comme vous le dites, de méditer, de jeûner, de faire des chemins de la Croix, de se prosterner devant des images ou des statues.

*M. le Curé.*—Mais mon pauvre ami, vous parlez comme un protestant; n'êtes-vous plus catholique ?

*Jean-Baptiste.*—Appelez-moi protestant ou catholique, qu'importe le nom, si la chose est bonne ?

*M. le Curé.*—Oui, si la chose est bonne; mais il faut bien s'assurer si tel est le cas.

*Jean-Baptiste.*—Mais s'il fallait faire tout ce que vous dites, il n'y aurait personne de sauvé aux États-Unis; là, on se contente de vivre en honnête homme, et l'on n'est pas plus damné que les autres.

*M. le Curé.*—Pas plus damné que les autres, mais si vous l'êtes autant que les autres ? Ne savez-vous pas que *comme les autres*, c'est l'enseigne apposée sur la porte de l'enfer ? Jésus-Christ ne nous a pas dit : si vous voulez vous sauver, faites comme les autres; mais bien, "prenez-votre croix et suivez-moi." Et quelle route nous a-t-il montrée ? La pénitence, la prière, les souffrances, le calvaire ! Où donc avez-vous pris ces idées étranges et opposées aux maximes de l'évangile ?

*Michel.*—Nous savons bien où il les a prises, nous, c'est des ministres protestants qu'il les a recueillies aux États-Unis; et de plus, il lit la bible notre Jean-Baptiste et y découvre des choses merveilleuses qu'il essaye parfois de nous faire goûter.

*Jean-Baptiste.*—Oui, je lis la bible, le plus saint et le premier des livres, qu'on a voulu nous donner comme un livre dangereux qu'on ne devait pas lire.

*M. le Curé.*—Vous vous trompez, Jean-Baptiste, vous n'avez jamais entendu un prêtre vous dire que la bible était un mauvais livre que vous ne deviez pas lire.

Tout au contraire. Mais l'on vous a dit : lisez la bible, l'évangile, toute l'écriture, mais ne vous mêlez pas de l'interpréter à votre façon. L'Eglise seule a le droit de nous donner l'exacte interprétation de l'écriture sainte.

*Jean-Baptiste.*—Puisque la bible est la parole de Dieu, je puis donc la lire et savoir par moi-même ce que je dois faire.

*M. le Curé.*—Oui, je vois que vous êtes très habile pour interpréter l'écriture sainte, vous avez trouvé dans l'évangile que pour se sauver, rien de plus facile, il suffit de faire comme les autres !

Dites-moi, mon ami, pour pratiquer un métier ne faut-il pas auparavant en faire un apprentissage ? Que diriez-vous d'un cordonnier qui voudrait enseigner à un forgeron comment battre le fer ? d'un tonnellier qui voudrait enseigner un tanneur ?..... Que diriez-vous d'une armée où tous les soldats voudraient être capitaines, où chacun voudrait commander, et personne obéir ? ..... Or il en est ainsi dans la religion ; il y a des chefs pour commander à qui tous doivent obéir. Et vous, sans études, sans science, sans avoir fait d'apprentissage, vous prétendez savoir mieux le métier que les maîtres ; vous voulez vous ériger en docteur dans l'église, lorsque vous n'avez seulement pas les connaissances suffisantes pour faire un simple fidèle convenablement éclairé ; vous voulez commander, sans avoir appris à obéir ! Ne voyez-vous pas que vous vous écarter, que vous vous foarvoyez, et que vous allez vous perdre !

*Jean-Baptiste.*—Tenez, M. le Curé, je vous dirai franchement ce que je pense. Ce ne sont pas les bigoteries que vous nous prêchez : faites dire des messes, jeûnez, faites maigre, etc., ce n'est pas cela qui mène au ciel ; je l'ai compris et je n'ai pas été lent à m'en affranchir.

*Isidore.*—Il est bon que vous sachiez, M. le Curé, que Jean-Baptiste ne paraît plus à notre église, et qu'on dit qu'il est protestant.

*M. le Curé.*—Quoi, j'aurais devant moi un apostat ? Vous auriez renoncé à la religion de votre mère ? Vous auriez renié Jésus-Christ pour des intérêts matériels, pour vous livrer avec moins de gêne à vos mauvais penchants ? pour vous affranchir de la contrainte que commande la pratique de l'évangile ?... Mais à quelle religion appartenez vous donc maintenant ?

*Jean-Baptiste.*—J'appartiens à la religion du Christ, qui est mort pour sauver tous les hommes ; peu importe les noms qu'on leur donne : luthériens, anabaptistes, méthodistes, universalistes, etc, sont à peu près tous la même chose, ce sont toutes des religions qui mènent au ciel, qui sera la récompense des chrétiens qui auront vécu honnêtement sur la terre. Toutes ces religions sont comme les différents vaisseaux qui mènent en Angleterre, les uns partent d'Halifax, d'autres de New-York, d'autres du Brésil, etc., et tous, quoique suivant une route différente, parviennent au même bit, à l'Angleterre ; il en est ainsi des différentes religions qui toutes mènent au ciel.

*Michel.*—Nous sommes bien aises, M. le Curé, que l'occasion se présente de désabuser notre ami, car il nous fait souvent de la controverse à propos de religion. Nous savons assez notre catéchisme pour savoir à quoi nous en tenir, mais comme il a beaucoup plus de langue que nous, et que la controverse n'est pas notre partie, nous sommes souvent obligés de garder le silence, tout en refusant de nous rendre à ses raisonnements.

*M. le Curé.*—Je suis très heureux aussi de rencontrer un contradicteur sur ce que j'ai de plus cher au monde, sur la doctrine que j'enseigne, afin de le désabuser, et de vous faire comprendre à tous qu'il s'écarte étrangement et qu'il fait fausse route.

Eh ! bien, Jean-Baptiste, j'accepte votre comparaison ; les vaisseaux se rendent en Angleterre en suivant des routes différentes ; oui, les vaisseaux montés équipés, disposés pour faire cette navigation ; mais vous n'iriez certainement pas sur une planche ou

en canot ! Or je veux vous prouver que, dans la religion protestante, vous êtes dans un véritable canot, sur une simple planche pour atteindre l'Angleterre. Dites-moi d'abord à quelle dénomination vous appartenez ?

*Jean-Baptiste.*—Je suis de l'église méthodiste.

*M. le Curé.*—Eh ! bien, je vais vous prouver, en quelques mots seulement, que cette église méthodiste n'est qu'un véritable canot pour vous conduire en Angleterre. Quelle n'a ni capitaine sûr, ni voilure suffisante, ni vapeur pour une telle navigation. Et d'abord quel est le chef de cette église ?

*Jean-Baptiste.*—Le chef ? c'est le Curé qui l'a établie.

*M. le Curé.*—Non ; je vous 'pronverai le contraire. Mais dites-moi auparavant quel est le *chef visible*, quel est celui qui commande à cette église ; car vous comprenez qu'une église étant une *société visible*, une *corporation visible*, il faut aussi qu'elle ait un *chef visible*.

*Jean-Baptiste.*—C'est le Rév. Carter qui est le ministre de notre église ; et chaque ministre est chef de la sienne.

*M. le Curé.*—Mais si chaque ministre est le chef de l'église de sa congrégation, il y a donc autant d'églises qu'il y a de congrégations ? Jésus-Christ aurait-il établi plusieurs églises ? Nous ne le voyons pas dans l'Évangile. Mais pourquoi vous appelez-vous méthodistes plutôt que *Cartéristes*, puisque c'est le Rév. Carter qui est votre chef ? Qui l'a envoyé ce Carter ? Qui lui a donné mission et autorité pour gouverner cette église ?

*Jean-Baptiste.*—Ce sont des évêques qui l'ont établi là.

*M. le Curé.*—Et de qui tenaient-ils leur autorité ces évêques ? Car vous comprenez qu'il faut toujours revenir à un *chef visible*, puisque l'église est un corps *visible*. Si vous prétendez que Jésus-Christ aurait laissé chaque ministre, ou chaque évêque libre de gouverner son troupeau comme

il l'entendra, je vous répondrai qu'alors la religion ne serait qu'un conte, que Jésus-Christ ne serait pas Dieu, puisqu'il aurait manqué de sagesse. Sur un navire il faut un pilote, dans une maison un maître, dans une armée un général à qui tous doivent obéir ; de même faut-il qu'il y ait pour l'église un seul chef visible ayant droit de commander à tous, et à qui tous doivent soumission. Et ce chef c'est le Pape, le Pontife Romain dont tous les évêques dépendent. Et quiconque n'obéit pas à ce chef, n'est pas dans son vaisseau, se trouve dans un véritable *canot*, qui ne saura toujours que cotoyer les rivages, et qui ne pourra jamais franchir l'océan qui nous sépare du ciel.

*Jean-Baptiste.*—Oh ! le pape ! le pape ; la soumission aveugle à ce pape infallible ; on reconnaît bien de suite tous les papistes à cette ritournelle.

*M. le Curé.*—Comment ! vous qui êtes né de parents catholiques, qui avez été élevé catholique, vous osez nous jeter à la face l'épithète de papiste comme une injure ? Ecoutez la réponse que fit le grand O'Connell, l'illustre catholique irlandais, à quelqu'un qui s'avisait un jour de le traiter de cette façon : " Misérable ! tu crois en m'appelant papiste me faire injure ; je suis papiste, et cela veut dire que ma foi, par une suite non interrompue de papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va pas au-delà de Luther, de Calvin, d'Henri VIII et d'Elizabeth. Eh bien, oui, papiste. Si tu avais une étincelle de bons sens, imbécile, ne comprendrais-tu pas qu'en matière de religion, il vaut mieux dépendre du pape que du roi, de la tiare que de la couronne, de la crosse que de l'épée, de la soutane que de la jupe, des conciles que des parlements ? Rougis donc toi-même de n'avoir ni vraie foi, ni intelligence, et tais-toi." (*Discours du P. Ventura.*)

*Michel.*—M'est avis, pauvre Jean-Baptiste, que tu vas trouver la soupe un peu chaude avec M. le Curé, et que tu ne t'en

retireras pas aussi facilement avec lui qu'avec nous ?

*Jean-Baptiste.*—Je vous amènerai mon ministre, et vous verrez qu'il n'aura pas grand peine à tenir tête à M. le Curé.

*François.*—Tenez, nous ne sommes que des mousses en religion, et tant qu'à être mousses, il vaut mieux naviguer sur le steamer de l'Église catholique qui est sûr de nous conduire à bon port, que de caboter dans la pirogue des méthodistes. Amène-nous ton capitaine, Jean-Baptiste, pour que M. le Curé le brosse à son tour.

*Jean Baptiste.*—Nous verrons.

—o—

### Nos Saints-Patrons

Dieu a donné à chacun de nous un arge, un officier de sa cour céleste, pour nous garder. Quelle illustre prérogative ! et quels honneurs ne devons-nous pas à ce fidèle gardien. Mais nous avons encore d'autres protecteurs qui ont droit à nos hommages et à notre dévotion, ce sont nos saints patrons.

Comme tous les membres de l'église, tant ceux qui sont actuellement sur la terre que ceux qui les ont précédés, sont frères, cette bonne mère veut que, en frères, nous nous aidions les uns les autres. Voilà pourquoi elle nous permet de choisir parmi nos frères déjà en possession du souverain bien, des protecteurs particuliers, pour nous aider de leur intercession, et par leur crédit auprès de Dieu, faire couler sur nous des sources plus abondantes de bénédictions pour nous soutenir dans les combats et les traverses de cette vie.

Mais honorons-nous ces saints patrons comme nous devrions le faire ? Avons-nous souvent recours à leur intercession pour obtenir du ciel dans nos peines, nos misères, nos tribulations, force et résignation ? Tous ceux qui sont fidèles à le faire proclament les grands avantages qu'ils en ont retirés ! Et un retour sur vous-même vous

fera voir que votre saint patron, celui dont vous portez le nom, a été jusqu'à ce jour bien trop négligé, et peut-être totalement oublié.

Pourquoi, dans vos travaux pénibles, dans les difficultés où vous vous trouvez mêlé, dans les exigences et les besoins auxquels vous avez à pourvoir, ne vous adressez-vous pas à votre saint patron ? Sans aucun doute il viendrait à votre secours, car c'est Dieu lui-même qui vous l'a donné pour protecteur. Vous vous appelez Joseph, Marie, Antoine etc. Saint Joseph est le protecteur particulier du pauvre et le gardien de l'innocence ; Marie est notre mère à tous et a pour chacun de nous des sentiments de mère ; Saint Antoine semait les miracles lorsqu'il était sur la terre, et s'emploie encore à nous faire retrouver les choses perdues ; pourquoi donc ne pas recourir plus souvent à de si puissants protecteurs ?

C'est peut-être parce que vous ne connaissez pas assez vos saints patrons, que vous les négligez tant ; car n'oublions pas que s'ils nous ont été donnés pour protecteurs, ils nous sont aussi offerts comme des modèles que nous devons nous efforcer d'imiter. Ils ont eu, eux aussi, leur temps d'épreuves, et en connaissant bien comment ils s'en sont retirés, nous nous sentirons plus de courage pour les imiter, pour marcher sur leurs traces.

Nous nous proposons, dans ce but, de donner dans chaque numéro une petite vie de saint, bien abrégée sans doute, mais suffisante toutefois pour faire connaître à ceux qui en porteraient le nom, les traits principaux de sa vie et quel modèle il nous offre. Chaque vie sera suivie d'une pratique à suivre et d'une prière à ce saint.

Et qu'on ne soit pas surpris de trouver une prière dans un journal religieux. Cette prière n'est pas mise là seulement pour que vous puissiez vous en servir dans l'occasion, mais bien pour que vous la fassiez en faisant votre lecture même. Sans vous déranger, sans même vous mettre à genoux, récitez

cette prière en élevant votre cœur à Dieu, et le saint vous entendra, et Dieu vous tiendra compte de votre acte de piété.

Comme les patrons des paroisses, en tant qu'ils conviennent à un plus grand nombre, doivent avoir le pas sur les patrons particuliers, nous commençons aujourd'hui par l'Immaculée Conception, patronne de la Basilique, de la cathédrale de Trois-Rivières, etc., et nous continuerons suivant qu'on nous les demandera.

MM. les curés qui voudraient avoir la vie du patron de leur paroisse tirée sur une petite feuille détachée pour distribution à leurs paroissiens, pourront en obtenir au prix de \$ le mille.

---

### IMMACULÉE CONCEPTION

8 décembre.

Adam avait reçu la vie de la grâce pour lui et pour toute sa race; il l'a perdue par le péché pour lui et pour tous ses descendants. Nous recevons, au premier instant de notre existence, la vie du corps et la mort de l'âme. Cette mort de l'âme c'est le péché originel. Telle est la loi commune. Mais celui qui est capable de créer la vie, est bien capable aussi de la réparer, du moment que le péché est venu troubler l'ordre de son œuvre. C'est par une femme qu'est venue la désobéissance, c'est par une femme aussi que viendra la réparation, cette femme devenant la mère du réparateur. Marie devait nécessairement être exempte de la tache originelle. Devant Dieu, il n'y a point de temps; le passé et le futur se confondent dans le présent. Si donc Marie avait pu un seul instant être en la puissance du démon, Jésus-Christ aurait ainsi vu sa mère sujette de son implacable ennemi. S'il nous était donné de pouvoir choisir notre mère, ne prendrions-nous pas la plus honorable, la plus sainte, la plus belle des filles des hommes? Or Jésus avait à choisir sa mère; il a dû la prendre douée de toutes les grâces et de tous les honneurs. L'Immaculée Conception est un dogme nou-

veau; dogme, oui, mais non croyance, car dans tous les siècles on a reconnu cette prérogative de la sainte mère de Dieu. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, les grecs en faisaient l'office. Les Pères franciscains l'avaient aussi dans leur liturgie dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Il était réservé au grand Pie IX de donner la sanction à cette croyance universelle de l'Eglise. Le 8 décembre 1854, il proclama solennellement MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ, et quatre ans plus tard, en 1858, Marie se montrant à la bergère de Lourdes lui dit: *Je suis l'Immaculée Conception.*

*Pratique.*—Je veillerai à me conserver toujours pur de corps et d'esprit.

Prière.

O DIEU, qui par l'Immaculée Conception de la Ste Vierge, avez préparé une demeure digne de votre fils, nous vous supplions que, comme en prévision de la mort de ce même Fils vous l'avez exemptée de toute tache, nous puissions par son intercession parvenir à vous purifiés de toute souillure. Ainsi soit il.

---

### A propos d'indulgences

Nous avons annoncé, dans notre livraison du 8 du courant, que Sa Sainteté Léon XIII avait accordé une indulgence de 50 jours à l'invocation *Deus meus et omnia!* Mon Dieu et mon tout! Certains de nos confrères de la presse nous ont copié mais sans prendre le soin de le faire d'une manière exacte. Ainsi ils ont dit que cette indulgence était pour le mois de novembre, tandis qu'il n'en est pas ainsi, qu'elle est pour toujours, et que nous n'avons rien exprimé de tel.

Comme lorsqu'il s'agit d'indulgences, il est extrêmement important d'être exact, nous prions nos confrères de la presse, lorsqu'ils nous reproduiront, de vouloir bien toujours nous en donner crédit. De cette façon, ils se déchargeront de la responsabilité sur l'exactitude du renseignement, et feront connaître à ceux qui l'ignorent encore qu'il existe une *Semaine Religieuse de Québec* qui s'occupe de telles questions et prend tous les soins pour être exacte en tout point.

## Le P. Paradis

Il ne nous appartient pas de nous établir juge entre le P. Paradis et ses accusateurs, mais ayant donné publicité à des accusations contre lui, il n'est que juste que nous publions aussi la déclaration suivante, qui d'ailleurs se traduit en sentiments bien chrétiens et tout-à-fait ecclésiastiques.

" Je m'embarque aujourd'hui pour l'Europe, je vais à Rome plaider ma cause, actuellement pendante devant la S. C. des Evêques et Réguliers.

" Avant de quitter le Canada, je dois, en justice, à mes compatriotes de ne pas les laisser sous la fausse et pénible impression, créée par des journaux mal renseignés, que je suis un rebelle à l'autorité de l'Eglise.

" Je n'ai jamais été cela, je ne le suis pas et, avec la grâce de Dieu, j'espère ne l'être jamais. Je ne suis pas rebelle, puisque ma cause n'a jamais été jugée. Comment aurait-elle été jugée, puisqu'elle n'a jamais été entendue ni en Canada, ni à Paris, ni à Rome ?

" Il n'y a jamais eu de condamnation contre moi ; je l'affirme sur mon honneur à la face de mon pays. Je ne veux, pour le moment, opposer que ma dénégation aux avancés faits sous ce rapport, car ce n'est pas dans la presse que j'entends discuter ma cause, ni ses incidents. C'est à Rome que se trouve mon tribunal et il va m'entendre.

" Tout ce que je tiens pour le moment à laisser savoir à mes compatriotes, c'est que par les présentes, je me déclare d'avance entièrement et sans réserves soumise à la décision, quelle qu'elle soit, de ma mère la Sainte Eglise, dans le sein de laquelle je veux vivre, travailler et mourir.

C. A. M. PARADIS, Ptre.  
O. M. I."

## La Ste Elizabeth à St-Sauveur.

Le 19 du courant étant la fête de Ste Elizabeth patronne des tertiaires franciscaines, c'était grande solennité à l'église de N. D. de Lourdes à St-Sauveur. Il y avait ce soir là réunion des deux fraternités, celle des hommes et celles des femmes. La première compte plus de 120 membres et la

seconde plus de 400. La chapelle, ornée pour la circonstance, avec son autel étincelant de mille feux aux couleurs diverses, et toute cette assistance silencieuse et recueillie avec leurs habits religieux, offraient un coup d'œil vraiment imposant. On nous avait chargé de porter la parole, et jamais nous ne nous sommes adressé à auditoire plus attentif, de semblable tenuo, et paraissant plus avide d'entendre la parole de Dieu. L'instruction a été suivie de nombreuses professions et prises d'habit, et le tout s'est terminé par la bénédiction du saint-sacrement.

La Sainteté Léon XIII est un zélé promoteur du Tiers-Ordre, et de fait cette sainte association généralement répandue et bien comprise, est un levier des plus puissants pour régénérer la société qui se dévoie, raviver la piété, et amener les conversions. Le Tiers-Ordre n'est autre chose que la vie religieuse à la portée des gens du monde, est-il entre les mains des pasteurs des âmes, œuvre plus féconde en fruits de salut qu'une telle dévotion ? Aussi tous ceux qui s'en sont occupés s'accordent-ils à proclamer les heureux résultats qu'ils en ont retirés.

## Questions sur les indulgences.

Q.—Suffit-il pour satisfaire à l'obligation de méditer pour gagner les indulgences en récitant le rosaire ou le chapelet bénits par des Pères Dominicains (ou autres qui en ont le pouvoir), d'énoncer le mystère au commencement de chaque dizaine ?

R.—Pour le gain des indulgences, il n'est pas demandé une grande contention d'esprit ; il suffit qu'avant chaque dizaine le mystère soit rappelé. *An sufficiat ad hanc meditationem præmittere sequentes aut similes formulas : In hoc primo mysterio læto considerabimus ut angelus Gabriel nuntiavit Beatæ Mariæ illam concepturam et parituram Dominum N. J. C ?*—Resp. *Affirmative*. (Décret du 28 janvier 1842).

Q—Les tertiaires de S. François gagnent-ils encore l'indulgence plénière chaque fois en récitant la couronne franciscaine ?

R.—Non ; il n'y a plus d'autres indulgences pour les tertiaires que celles mentionnées dans l'encyclique *Misericors Dei filius*, et la couronne franciscaine n'est pas mentionnée dans ce document.

Q.—La communication des privilèges avec les autres grands ordres existe-t-elle encore pour les tertiaires ?

R.—Non, pour la même raison.

Q. Aux jours indiqués dans le calendrier franciscain pour le gain d'une indulgence plénière, les tertiaires peuvent-ils la gagner en visitant leur église paroissiale ?

R. Non, ils ne peuvent gagner l'indulgence qu'en visitant une église franciscaine.

Les trois dernières questions ont été posées à la Sacrée Congrégation des Indulgences, et résolues dans le sens que nous donnons, le 12 juin 1884.

Q.—Peut-on gagner l'indulgence du chemin de la croix plusieurs fois le même jour ?

R. L'indulgence du chemin de la Croix n'est pas une indulgence *quoties toties*, par conséquent on ne peut la gagner qu'une seule fois chaque jour.

—o—

Services religieux dans les différentes églises de Québec

—

Dimanche, 25 novembre 1888.

BASILIQUE.—Sermon, à 8 h. M. L'abbé Vailancourt, vic.—*Mort du juste*. Grand'messe : M. l'abbé Geo. Têtu, vicaire. Pas de sermon à la gr'm. : Lecture d'un mandement ordonnant des actions de grâces à l'occasion de la Béatification du B. J. L. de la Salle : Et lecture du mandement des Quarante Heures qui auront lieu à la Basilique, dimanche prochain.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES.—Salut à 7 h., p. m. ; sermon par M. l'abbé J. Feuillaut, vicaire à St-Roch : *Nous devons être des Saints*

EGLISE ST-SAUVEUR.—Grand'messe : R. P. Grenier ; sermon : R. P. Valiquette.

Retraite des jeunes gens, sermon : R. P. Gladu.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE.—Grand'messe, M. l'abbé Beaudoin, du Séminaire, diacre et sous-diacre, MM. S. H. Lessard et P. Garneau ; Sermon : R. P. Rottot, S. J.

—o—

Eglise des Jésuites

(Congrégation des hommes de la Haute-Ville.)

CALENDRIER PROPRE.

Décembre °

1. Samedi. B. EDMOND CAMPION et comp. martyrs, S. J.
  3. Lundi. S. FRANÇOIS-XAVIER, S. J.—Exposition du Saint-Sacrement pendant les messes. A 5 hrs. salut solennel.—Indulgence plénière aux conditions ordinaires.—La relique du saint exposée à la vénération des fidèles toute la journée.
  5. Mercredi. BB. JÉRÔME DE ANGELIS et SIMON JEMPO, martyrs, S. J.
  7. Vendredi. LE PREMIER DU MOIS.—Exposition du Saint-Sacrement, salut à 5 hrs.—Indulgences plénières pour les membres de l'*Apostolat de la prière*.
- N. B.—Messes tous les jours à 5½ h., 6 et 7 heures. Les dimanches et fêtes d'obligation, à 5 h. sermon et salut.

—o—

Un individu qui n'est pas satisfait du plaidoyer de l'avocat qu'on lui a donné d'office.

—Accusé, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

—Rien, monsieur le Président ; je réclame seulement l'indulgence de la cour .. .... pour mon avocat.

—o—



### Nouvelles Diverses.

*Canadiens aux Etats-Unis.*—Nos compatriotes commencent à prendre de l'importance dans la république voisine. On doit reconnaître aussi que si leur nombre continuait à s'augmenter comme il l'a fait dans ces dernières années, avant trente ans nos compatriotes auraient la majorité dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Ce nombre s'est doublé depuis trois ans. On n'estime pas à moins à 800,000 aujourd'hui la population totale canadienne dans les divers Etats de l'Union. Les dernières élections ont fait rentrer treize canadiens dans diverses législatures. Ce sont M. E. R. Michaud, de Frenchville ; Keegan, de Hamlin ; J. E. Cloutier, de Lewiston ; F. M. Boire, F.-X. Robitaille, L. B. Archambault, tous trois de Manchester ; W. Marcotte, de Great Falls ; Calixte Lambert, de Berlin Falls ; Alph. Lefebvre, de Nashua ; H. A. Dubuque, de Fall River ; F. Charpentier, de Winooski ; et A. J. Pottier, de Woonsocket.

*Départ pour Rome.*—M. l'abbé Jutras, curé de Tingwick, est venu la semaine dernière, conduire à Québec un jeune ecclésiastique, son protégé, M. Cantin, qui s'en va continuer ses études théologiques à Rome pour y prendre les degrés.

*Officialité.*—L'élévation de Mgr Bégin à l'épiscopat, a nécessité quelques changements dans l'officialité de l'archidiocèse de Québec. Voici comme elle est actuellement constituée. Official : Mgr Légaré ; assesseurs : Mgr Méthot et MM. les abbés A. A. Blais, M. Fagny et M. Labrecque ; promoteur : Mgr Têtu ; vice-promoteur : Mgr Marois ; chancelier : M. l'abbé C. A. Gagnon ; vice-chancelier : M. l'abbé Phil. Garneau.

*Triduum.*—En action de grâces de la béatification du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Ecoles-Chrétiennes, il y aura un triduum solennel à la basilique, les 6, 7 et 8 décembre.

Le 6 et le 7, à 9 h., grand'messe solen-

nelle avec sermon ; et à 3 h. après-midi, salut du saint sacrement avec sermon. A ces messes et à ces saluts n'assisteront que les élèves des Frères des Ecoles-Chrétiennes.

Le 6, le 7 et le 8, jour de l'Immaculée Conception, à 7 h. du soir, il y aura dans la basilique sermon et salut du saint-sacrement, auxquels sont invités tous les fidèles.

Enfin le jour de l'Immaculée Conception, dans toutes les paroisses de l'archidiocèse, on chantera le *Te Deum* après la messe paroissiale.

*Faveur.*—Le Pape a bien voulu accorder, en souvenir de son année jubilaire, que le 31 décembre prochain on expose le saint Sacrement dans toutes les églises paroissiales et qu'on donne la bénédiction du saint-sacrement après les litanies de la Sainte Vierge à la suite de la messe. Le Pape accorde à tous les fidèles qui prieront en ce jour pour la tranquillité de l'église et du saint-Siège et la conversion des pécheurs une indulgence plénière.

### Courrier de l'utile.

*Comment emplir un verre d'eau bouillante sans le faire casser.*

On sait qu'en versant subitement de l'eau bouillante dans un verre froid, il arrive souvent que ce verre éclate par la dilatation subite des molécules au contact du liquide échauffé. Voulez-vous prévenir cet accident ? Mettez une cuiller dans le vase à remplir, et versez votre liquide sans aucune crainte. La raison en est facile à saisir. Le métal de la cuiller étant plus compact que le verre, attirera davantage le calorique et permettra ainsi au vase de se dilater graduellement sans produire de fracture.

### NÉCROLOGE

L'honorab'le juge Armstrong, décédé subitement à Montréal vendredi dernier à l'âge de 67 ans, d'une apoplexie foudroyante. Pendant dix ans juge à Ste-Lucie et à Tobago, il a laissé dans ces îles la plus favorable impression.

R. I. P.